

# CHAUFFE-EAU EN COPROPRIÉTÉ : PRIX, INSTALLATION, ENTRETIEN ET SOLUTIONS

mar 26/03/2019 - 09:00

**Source *Baticopro.com***

L'utilisation d'un chauffe-eau en copropriété permet d'obtenir l'eau chaude sanitaire nécessaire pour le bien être des résidents. Choisir le bon modèle est indispensable pour que les résidents puissent bénéficier au quotidien du débit d'eau chaude souhaité. De plus, selon l'énergie choisi, il sera possible d'effectuer de réelles économies d'énergie au niveau des charges communes de l'immeuble.

## Principe de fonctionnement d'un chauffe-eau

Le chauffe-eau d'un appartement fonctionne de manière indépendante du [chauffage](#) central de l'immeuble ou du logement. Son rôle est de **chauffer l'eau chaude sanitaire** dont les résidents ont besoin à différents endroits de puisage, comme l'évier de leur cuisine, les robinets de la salle de bains ou en encore : la pomme de douche ou le robinet d'une baignoire.

Une production d'eau chaude collective est souvent peu conseillée en copropriété car plus l'appareil de production d'eau chaude est placé à proximité des points de puisage, moins les déperditions énergétiques sont importantes. Toutefois, cela n'est pas impossible. Que ce soit pour équiper un appartement ou tout l'immeuble, il existe deux familles de chauffe-eau au principe de fonctionnement très différent :

- les chauffe-eau instantanés ;
- et les ballons d'eau chaude.

Selon les modèles, ces chauffe-eau peuvent fonctionner avec l'**électricité** ou avec le **gaz**. Certains appareils permettent aussi désormais d'utiliser des énergies renouvelables. Il s'agit notamment des chauffe-eau thermodynamiques et des chauffe-eau solaires.

[\*\*Lire la suite sur Baticopro\*\*](#)

